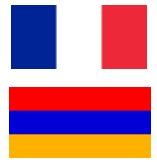




ROTARY INTERNATIONAL

COMITE INTER PAYS FRANCE ARMENIE
Section Française



Compte rendu de la Vidéo Conférence du 11 mai 2012

Présents : Gabriel BLUNTZER, Charles CLAUDE, Jean Pierre DAVAL, Michel FRANCOIS BONNET, Daniel VASLIN.

Finance

Le club de Gérardmer et le club de Saint Dié ont adhéré au CIP France Arménie.

- En caisse : 2510€
- Nouvelle adhésion : Serge KATCHADOURIAN (club Marseille-Rive-Neuve)
- Jean Pierre DAVAL se charge d'établir et de tenir à jour une liste des adhérents indiquant au minimum leur club et leur adresse mail.

Communication :

Daniel VASLIN a établi une liste des clubs susceptibles d'être intéressés. Une relance téléphonique a été faite par Daniel VASLIN. A la suite de cette action le CIP commence à susciter l'attention et l'annonce de la création du CIP a été publiée dans la lettre du District 1760.

Charles CLAUDE a recontacté le magazine le « Rotarien ». L'article concernant la création du CIP devrait être publié dans le numéro de juin.

Afin d'informer les membres français du CIP et les responsables de la section arménienne, il a été décidé de leur faire parvenir par mail les compte-rendus des vidéoconférences.

Président
Michel FRANCOIS-BONNET,
RC Epinal
15 rue Aristide Briand
88000 Epinal

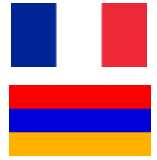
Vice-Président
Daniel VASLIN,
RC Guillestre,
Mas des Gorges
043000 Saint Maimé

Tresorier
Jean Pierre DAVAL
RC Gérardmer
4 route du Menil
88161 le Thillot

Secrétaire
Gabriel BLUNTZER,
RC Gérardmer
la Comète
88160 Fresse sur Moselle



ROTARY INTERNATIONAL



COMITE INTER PAYS FRANCE ARMENIE Section Française

Une réflexion est engagée en ce qui concerne l'organisation de l'assemblée générale qui devra avoir lieu aux alentours du 19 octobre 2012.

Il est proposé :

- Soit de l'organiser sous forme d'une vidéoconférence sur 2 sites (Saint Maimé et Epinal). Il faut équiper le site d'Epinal d'un ordinateur permettant d'utiliser Face Time.
- Soit d'organiser cette assemblée sous une forme plus traditionnelle aux environs de Lyon. (pourquoi-pas dans les locaux du « ROTARIEN »).

Rappel des articles des statuts et du RI concernant L'assemblée générales :

STATUTS

Article 11 : Assemblée Générale

- L'Assemblée Générale comprend tous les membres actifs de l'association à jour de leur cotisation. Les membres de droit, bienfaiteurs et d'honneur, peuvent y assister et pourront intervenir mais ils ne participent pas aux votes. Leur présence n'intervient pas dans le quorum.
- Elle est convoquée selon les règles fixées par le Règlement intérieur
- Elle se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou à la demande d'un quart au moins de ses membres actifs.
- La validité de ses décisions nécessite la présence ou représentation d'au moins un tiers de ses membres.
- Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée Générale peut se tenir conformément au règlement intérieur, sans nécessité d'un quorum.
Son ordre du jour est fixé par le Conseil sur proposition du Président
- Le président, assisté des membres du Bureau préside l'Assemblée et expose la situation morale annuelle de l'association.
- Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan et les comptes à l'approbation de l'Assemblée. Les comptes peuvent être consultés chez le Trésorier quinze jours avant l'Assemblée Générale. Leur présentation est faite selon le schéma précisé par le Règlement intérieur.
- Après épuisement de l'ordre du jour, il peut être procédé à l'étude des questions diverses et le cas échéant au renouvellement des membres du Bureau en fin de mandat, à main levée ou à bulletin secret si un des membres de l'association le demande.
- L'Assemblée Générale a un caractère extraordinaire lorsqu'elle statue sur toute modification des statuts. Elle doit être composée d'au moins un tiers des membres actifs. A défaut, une deuxième Assemblée Générale extraordinaire peut être convoquée et pourra décider sans nécessité d'un quorum. Il est statué à la majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés.

Président
Michel FRANCOIS-BONNET,
RC Epinal
15 rue Aristide Briand
88000 Epinal

Vice-Président
Daniel VASLIN,
RC Guillestre,
Mas des Gorges
043000 Saint Maimé

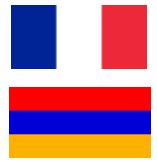
Tresorier
Jean Pierre DAVAL
RC Gérardmer
4 route du Menil
88161 le Thillot

Secrétaire
Gabriel BLUNTZER,
RC Gérardmer
la Comète
88160 Fresse sur Moselle



ROTARY INTERNATIONAL

COMITE INTER PAYS FRANCE ARMENIE Section Française



RI-Article 11 : Assemblées Générales

Organisation.

Les Assemblées Générales seront tenues conformément à l'article 11 des Statuts. Il n'est pas prévu de vote par correspondance.

- a) Les convocations sont faites comme suit :
 - a. Elles devront être adressées aux membres actifs à jour de leur cotisation 15 jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.
 - b. Elles peuvent être insérées dans le Bulletin d'information envoyé à chaque membre. Le cachet de la poste ou la mention manuscrite « reçu en main propre » apposée par le membre sur la convocation ou l'accusé de réception en cas de message électronique feront foi.
 - c. Les membres seront invités à consulter les documents utiles à partir de 15 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale, chez le Secrétaire ou le Trésorier selon le cas après l'en avoir prévenu.
- b) Chaque membre actif pourra demander la mise à l'ordre du jour d'une question, à condition qu'elle soit adressée au Président un mois au moins avant la date de l'Assemblée Générale.

Quorum et décisions.

- c) Pour le calcul du quorum, tout membre absent pourra remettre son pouvoir mais seulement à un autre membre présent qui ne pourra détenir que cinq voix y compris la sienne. Dans ce cas, le membre présent devra présenter ses pouvoirs au Secrétaire avant le début de la séance.
- d) Le quorum est le tiers au moins des membres actifs ayant émargé. Si le quorum n'est pas atteint, une seconde réunion peut se tenir sur le même ordre du jour sans nécessité de quorum.
- e) Les décisions seront prises en Assemblées Générales ordinaires à la majorité simple des membres présents ou représentés, et en Assemblées Générales extraordinaires à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés
- f) Les comptes-rendus des délibérations sont portés par le Secrétaire sur le registre spécial et sont signés du Président et du Secrétaire.

[Charles CLAUDE se charge d'alimenter le site Web de la coordination française des CIP : ce site est opérationnel sur \[www.rotary-cip-france.org\]\(http://www.rotary-cip-france.org\)](#)

Envoyer des photos pour le trombinoscope du site à André Mesne notre webmaster: andre.mesne@free.fr

Le site du CIP peut accepter toutes les informations, photos, actions, bulletins, AG que nous voulons diffuser auprès de nos membres et de tous les rotariens, André Mesne nous aidera pour cela.

Président
Michel FRANCOIS-BONNET,
RC Epinal
15 rue Aristide Briand
88000 Epinal

Vice-Président
Daniel VASLIN,
RC Guillestre,
Mas des Gorges
043000 Saint Maimé

Trésorier
Jean Pierre DAVAL
RC Gérardmer
4 route du Menil
88161 le Thillot

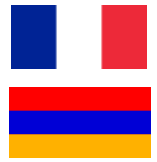
Secrétaire
Gabriel BLUNTZER,
RC Gérardmer
la Comète
88160 Fresse sur Moselle



ROTARY INTERNATIONAL

COMITE INTER PAYS FRANCE ARMENIE

Section Française



Nouvelles de la section arménienne :

Les choses évoluent lentement. La procédure administrative semble terminée. Un voyage est prévu par les Rotariens géromois du 13 au 21 mai 2012 afin d'aider à la mise en place de la section arménienne du CIP. A l'issue de ce voyage, il serait souhaitable que la composition de la section arménienne nous soit connue ainsi que les adresses postales, mails et téléphoniques de nos correspondants.

Questions diverses :

- ✓ recherche d'un responsable du protocole. Il serait souhaitable que ce responsable soit issu du District 1760.

Serge KATCHADOURIAN est un jeune rotarien au Club de Marseille Rive Neuve. Daniel VASLIN lui a proposé la fonction de Protocole car en plus de son investissement dans la cause Arménienne, il correspond parfaitement aux critères que nous avons fixés pour la recherche d'un protocole, à savoir être d'origine arménienne et du District 1760....**Il a accepté.**

Daniel VASLIN nous confirme le projet de création d'une école maternelle qui pourrait éventuellement bénéficier d'une subvention de contre partie. Il nous a fait parvenir le projet avec un échéancier et un devis poste par poste

Comme convenu, Daniel VASLIN a recontacté Patrick Kaplanian qui est à l'origine du projet.

Daniel VASLIN lui a parlé de la possibilité de construire en bois. Il n'y est pas opposé. Cela fera partie des points qui seront abordés lors de sa rencontre avec Gabriel BLUNTZER en Arménie

Serge KATCHADOURIAN, rotarien au Club de Marseille Rive Neuve, est membre de l'Association "Union Générale Arménienne de Bienfaisance" et organise avec le Rotary Club de Marseille Rive Neuve des régates à Marseille au profit des Hôpitaux d'Arménie les 26,27 et 28 mai. Il nous propose de nous associer à cet événement en mettant notre logo sur l'affiche et également d'être présents à ces dates là afin de présenter notre CIP.

Daniel VASLIN a négocié de ne pas payer pour la parution de notre logo. Cela a été accepté.

C'est pour nous une occasion formidable de faire connaître notre CIP surtout auprès de la communauté des Arméniens de Marseille qui est une des plus importantes de France.

Michel FRANCOIS BONNET fera passer un logo à Daniel VASLIN qui pense être à Marseille aux dates prévues.

Président
Michel FRANCOIS-BONNET,
RC Epinal
15 rue Aristide Briand
88000 Epinal

Vice-Président
Daniel VASLIN,
RC Guillestre,
Mas des Gorges
043000 Saint Maimé

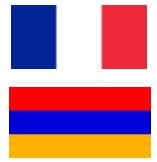
Tresorier
Jean Pierre DAVAL
RC Gérardmer
4 route du Menil
88161 le Thillot

Secrétaire
Gabriel BLUNTZER,
RC Gérardmer
la Comète
88160 Fresse sur Moselle



ROTARY INTERNATIONAL

COMITE INTER PAYS FRANCE ARMENIE Section Française



Envoi d'un container : il est également prévu qu'un container (ou plus...), de matériels hospitaliers parte de Marseille pour l'Arménie (l'Assistance Publique-Hôpitaux de Marseille est partenaire de cette manifestation). Ce serait l'occasion de rajouter le matériel mis à disposition par **Jacques BALIAN**/ matériel de maison de retraite

2 bd Pierre LAROUSSE 89130 TOUCY

TEL domicile : 03 86 74 33 27

TEL bureau : 03 86 44 04 63

Mail : transports.balian@wanadoo.fr

et par **Gérard ZAKARIAN**/ livres Scolaires (Rotary-Club de BELLAC-BASSE MARCHE-MONTS DE BLOND) Mail : gerardzakarian@gmail.com »

Il est prévu d'en reparler avec Serge.

Daniel VASLIN se charge de les mettre en relation avec Serge KATCHADOURIAN.

Le départ est prévu pour juin 2012 et le matériel sera remis officiellement en Arménie lors d'une manifestation spéciale.

Une bourse d'étude de 27000\$ est provisionnée par le District 1790 en faveur d'une jeune arménienne, Ani SUTANYAN, qui viendrait étudier la littérature française en septembre 2012. Gabriel BLUNTZER, qui sera le tuteur d'Ani durant son séjour en France, a pris contact avec Jean Paul HATON (RC Nancy) qui a en charge, au niveau du District 1790, la gestion des bourses d'études universitaires.

Voyage en Arménie :

Programmé par les rotariens du club de Gérardmer aura lieu du 13/05/2012 au 21/05/2012.

Prochaine vidéoconférence : lundi 4 juin 2012 à 14h30

Président
Michel FRANCOIS-BONNET,
RC Epinal
15 rue Aristide Briand
88000 Epinal

Vice-Président
Daniel VASLIN,
RC Guillestre,
Mas des Gorges
043000 Saint Maimé

Tresorier
Jean Pierre DAVAL
RC Gérardmer
4 route du Menil
88161 le Thillot

Secrétaire
Gabriel BLUNTZER,
RC Gérardmer
la Comète
88160 Fresse sur Moselle